

elles sont en elles-mêmes excellentes.

Je réclame ensuite l'A.G. du T.C.C.R. pour  
l'année 1964.

Cette année 1964 pour notre club me fut  
pas une année exceptionnelle. Tout au point de vue  
des résultats sportifs, des résultats financiers, et  
du nombre de joueurs, ~~sauf~~, décisions importantes,  
mais elle n'en reste pas moins une année importante, car  
nous avons amorcé ~~elle-même~~ un virage sinon un changement  
de politique tout je sous-entends de la part de l'homme.

En premier lieu <sup>de la part de l'homme</sup> il nous a fallu combler la  
trouée laissée par le départ de M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Bleches, ce fut  
notre premier souci ~~en 1964~~. Nous avons eu la chance  
de trouver en M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Serrechy des gardiens aimables et  
consciencieux qui font de leur mieux en cette première  
année de rodage pour vous donner à tous le maximum  
de satisfaction.

Viennent ensuite les entraîneurs. Ceux qui cette  
année ont <sup>revêtu</sup> fait une importante exceptionnelle et tout je dis

Vous en donne l'explication. ~~ce qui constitue le~~

Vous n'êtes pas sans ignorer que notre situation  
paraît maintenant assez bien définie. Nous avons pour  
l'ensemble courts de Tennis - Club House 2 beaux tif.  
fonds, un premier bail concernant les courts vient d'être  
renouvelé et prolongé jusqu'en 1973, un deuxième bail  
se rapportant au Club House qui date de 1967 n'a  
pas malheureusement <sup>été</sup> ~~été~~ <sup>prolongé</sup> ~~prolongé~~ et enfin que  
le club continue à survivre il nous a fallu trouver  
une solution de rechange - Cette solution consistait

à ~~reconstituer~~ <sup>ménager</sup> d'une l'ensemble du terrain ~~sur~~ <sup>contenant</sup>  
les courts une surface suffisante pour y construire  
un Club House si toutefois nous avions eu des droits  
sur ~~avec~~ notre actuel Club House, ce est pour  
cela que nous avons été obligés de supprimer le mur de  
rebord et de déplacer les courts 4 et 5, nous permettant  
ainsi de d'avoir le long de la rue Hélène et d'être une  
large bande de terrain apte à recevoir un Club House avec  
ses dépendances, <sup>un</sup> salle de ~~travail~~ <sup>réception</sup>, salles de ~~jeu~~ <sup>jeu</sup> ~~pour~~ <sup>partenaires</sup>  
~~le~~ logement éventuel pour le jardin etc

Ceci nous a entraîné à de gros frais et si nous  
n'eussions pas eu le moyen d'acquiescer quelque peu  
les cotisations et les traits d'adhésion notre bilan 1963-64  
aurait été ~~peu~~ largement déficitaire - et au lieu  
de voir tout à l'heure un Trésorier heureux et  
souriant pour ~~présenter~~ nous le compte rendu  
financier vous auriez eu un Pierre Frenchet  
triste et morose ce qui n'est pas dans ses habitudes.  
Et ce qui vous aurait beaucoup surpris -

~~Ette~~ De plus vous avez pu constater et  
apprécier l'originalité la création d'une salle  
privée en 1<sup>er</sup> étage et qui constitue notre lieu  
et l'essentiel de notre Club House. Nous y avons été  
certainement par l'importance que présente l'extension  
du restaurant avec ses banquettes, terrasses, cuisines  
septennaires etc et nous ne le regrettons pas. <sup>mais</sup> Ce n'est  
nous avons eu fait un sérieux effort financier. Et  
bien malgré tout cela et malgré le nombre  
en chute libre de nos adhérents nous avons pu